

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 15 FEVRIER 2018.

Convoqué par Monsieur Michel ROULET, Administrateur Général et Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, le Comité Technique Local s'est réuni le jeudi 15 Février 2018, à 9h30 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

Le secrétariat était assuré par Sylvie DUBURQUE et le secrétariat adjoint par Laurence MOUTIN-LUYAT pour Solidaires Finances publiques. .

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais, était représentée par René QUIDE membre titulaire élu, et Frédéric SCALBERT expert.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Procès verbal du CTL du 07 Novembre 2017 (pour approbation) ;
- 2) Mise en place d'un SAR au sein de la Trésorerie de Boulogne Municipale (pour Avis) ;
- 3) TBVS 2017 : Détermination des indicateurs complémentaires (pour Avis) ;
- 4) Point sur la titularisation des personnels « Berkani » (pour information) et notification des consignes des personnels concernés (pour Avis)
- 5) Point sur les Services Civiques 2016-2017 (pour information)
- 6) Questions diverses.

En préambule à la réunion, la CGT Finances publiques a lu sa déclaration liminaire (voir déclaration liminaire).

Les temps forts de la Déclaration liminaire :

Pour la CGT Finances Publiques, 2018 est l'année des grands chantiers de destruction de notre administration.

Avec la mission CAP 2022, sous couvert de réformer l'état et ses services, il s'agit de mettre les politiques publiques en conformité avec le modèle libéral, au service exclusif des entreprises.

Il en va de l'existence de notre administration à réseau déconcentré.

La mise en place des SAR est un nouveau pas franchi dans la destruction systématiques des structures de proximité du réseau.

Quant au Tableau de Bord de Veille Social (TBVS) le passage de 6 indicateurs complémentaires à 4 est un moyen pour la DGFIP de se donner bonne conscience, c'est un thermomètre qui est passé du numérique au thermomètre mercure ; A

quand la main posée sur le front brûlant, en disant que tout va bien ?

Une nouvelle fois la **CGT FIP62** alerte la direction sur la situation catastrophique sur le site de Saint Omer, faudra t'il attendre « un funeste accident » pour que la DGFIP fasse autre chose que de poser des affiches dans les restaurants administratifs contre le harcèlement ?

1) Procès verbal du CTL du 07 Novembre 2017 (pour approbation) :

En l'absence d'observations, le PV du CTL du 07 novembre 2017 a été approuvé à l'unanimité.

2) Mise en place d'un SAR au sein de la Trésorerie de Boulogne Municipale (pour Avis) :

Créé à compter du 2 février 2018, le service d'Appui au réseau (SAR) sera installé à la Recette municipale de Boulogne et sera rattaché, pour son fonctionnement et son pilotage à la Division du Recouvrement Forcé des Impôts, amendes et produits locaux de la Direction.

Il apportera une assistance à distance, sur la base de thèmes biens définis, dans une perspective de soutien et de gains d'efficacité dans le processus de recouvrement des Impôts du Secteur public local.

- Il sera composé de 3 emplois à temps plein, 1A et 2 B.

Pour la **CGT FIP 62**, les Services d'Appuis au Réseau ont pour mission d'effectuer le soutien traditionnel des missions du Service Public Local, la prise en charge des missions qui constituent le cœur de métier des trésoreries de proximité (dépenses, recettes et la comptabilité). Le but de la création des SAR s'inscrit dans le dépeçage de notre administration centrale à réseau déconcentré, de notre réseau de proximité, de nos missions fiscales, comptables et foncières.

C'est un nouveau pas franchi dans la destruction systématique des structures de proximité du réseau , pour déplacer les missions vers des pôles géographiquement multi-compétents, quand ce n'est pas pour abandonner purement et simplement des missions à plus ou moins longue échéance et les transférer au privé.

La CGT Finances Publiques revendique la défense de notre réseau de trésoreries, réaffirme son attachement au statut du comptable, ainsi qu'à la RPP qui y est rattachée.

La CGT Finances Publiques exige des moyens humains et matériels pour conforter l'exercice des missions du SPL dans les trésoreries de proximité.

La CGT FIP 62 a voté contre la mise en place de cette SAR.

Vote :

Pour : 0

Abstention : 0

Contre : CGT et Solidaires Finances Publiques

Refus de vote : FO et CFTC-UNSA

➤ **3) TBVS 2017 : Détermination des indicateurs complémentaires (pour Avis) :**

A sa mise en place en 2012, le Tableau de Bord de Veille Social était composé de 20 indicateurs socles et de 7 indicateurs optionnels ou secondaires.

Pour en faciliter l'analyse (raison invoquée par la DGFIP) une rénovation du TBVS a été engagée et en 2017, subsistent 6 indicateurs socles et 4 indicateurs optionnels.

Ces 4 indicateurs optionnels permettent d'enrichir et d'adapter le TBVS aux spécificités de chaque direction.

Pour le département du Pas de Calais, un groupe de travail composé de membres de la Directions et des organisations syndicales représentatives s'est réuni le 15 janvier 2018 et a proposé 4 indicateurs optionnels :

- Le taux d'absentéisme pour maladies ;
- Les emplois non pourvus : indicateur qui complète le taux de couverture des effectifs ;
- le nombre de fiches de prévention du risque psychosocial transmises à l'assistant de prévention ;
- Le taux de recours à l'entretien Professionnel au niveau local ;

Ces indicateurs optionnels, viendront compléter les indicateurs socles du TBVS 2017.

Pour la CGT FIP62, Pas besoin de l'informatisation du Tableau de Bord de Veille Social pour se rendre compte que la situation dans les services s'aggrave d'année en année.

Plutôt que de soigner ses services malades, la DGFIP se contente de prendre leur température. Elle constate que l'état de santé se dégrade, au lieu d'alerter le malade, elle réduit la qualité de son thermomètre en réduisant les indicateurs. Nous sommes passés d'un thermomètre numérique à un thermomètre au mercure. A quand la simple main posée sur un front brûlant avant de dire que tout va bien?

La CGT FIP62 a voté contre ce projet, sur le fond, bien qu'elle ait approuvé les 4 indicateurs optionnels. En effet, on diagnostique le service malade, (par exemple Hénin-Beaumont qui détient le record départemental d'absentéisme et de maladies). Mais aucune solution pour résoudre les problèmes n'est mise en place et la situation reste la même bien des années plus tard.

Vote :

Pour : FO et CFTC-UNSA

Abstention : 0

Contre : CGT et Solidaires Finances Publiques.

4) Point sur la titularisation des personnels « Berkani » (pour information) et notification des consignes des personnels concernés (pour Avis)

La DGFIP a organisé au titre de l'année 2017, une troisième cession de titularisation des agents contractuels.

- 7 Agents étaient éligibles et répondaient aux conditions d'exigibilité.
- 4 dossiers ont été retenus.

Des consignes relatives à leurs fonctions leur ont été notifiées. Il y va du temps de travail, des horaires et des prestations attendues...

Concernant la titularisation des agents « berkani, » La CGT ne peut que se satisfaire de la titularisation d'emplois précaires. Mais elle ne peut aussi que déplorer le nombre trop faible d'élus par rapport au nombre d'appelés, le recours de plus en plus nombreux à des sociétés de nettoyage privées travaillant dans des conditions toujours plus difficiles.

Vote :

Pour : CGT-FO-Solidaires Finances Publiques ;

Abstention:0

Contre : 0

Refus de vote : CFTC-UNSA.

➤ 5) Point sur les Services Civiques 2016-2017 (pour information)

le Service Civique est un dispositif mis en place en 2016 afin d'encourager des jeunes entre 16 à 25 ans à un engagement civique et citoyen, ayant pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale.

L'engagement est de 8 mois à la DGFIP, à hauteur de 24 heures hebdomadaires et donne lieu à une indemnité prise en charge par l'État (480 euros/mois)

La mission des volontaires se décompose en 3 volets :

- Réaliser un accompagnement des usagers dans les services ;
- Familiariser certains publics au maniement de l'informatique ;
- Contribuer à l'instruction civique et à l'engagement des jeunes en milieux scolaire (volet non retenu dans le département).

Sur les 4 vagues de recrutements, 26 volontaires ont été retenus ; 12 contrats ont été menés à terme, 10 contrats ont été rompus (6 volontaires, 4 du fait de l'administration)

Les suppressions d'emplois nous obligent de plus en plus à recourir à des tours de passe-passe pour pouvoir effectuer nos missions. La CGT FIP62 ne peut accepter que les missions qui devraient être effectuées par des agents titulaires et expérimentés soient confiés à des jeunes en emplois précaires et sous payés. Le Recrutement des services civiques même s'il nous est imposé ne doit pas servir à masquer la situation des services. Au vu du nombre de démissions et d'abandons cela ne peut être considérée comme un

motif de satisfecit de la part de l'administration.

➤ **6) Questions diverses.**

Questions diverses CGT FIP62 :

Une seule question, mais d'une importance extrême.

Depuis plusieurs mois la CGT Finances Publiques du Pas de Calais a attiré votre attention, Monsieur le Président, sur la situation du site de Saint-Omer. les agents subissent et les blessures sont irréversibles. Cette situation qui dure depuis trop longtemps agace et révolte beaucoup de nos collègues dans le département. Ils ne comprennent pas pourquoi rien n'est fait pour y mettre fin.

Devrons nous attendre d'avoir un «funeste accident» pour que la DGFIP fasse autre chose que poser des affiches dans les restaurants administratifs contre le harcèlement?

La direction n'a pas de réponse à nous apporter, aucune solution pour le moment.

Tout a été mis en œuvre auprès de la Direction Générale, sans aucun résultat.

La réunion s'est terminée à 16 h00.

Vos représentants et les représentants de Solidaires Finances Publiques ont été reçus ensuite, par Madame DEGOND Directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources.

La balle est dans notre camps, nous ne laisserons pas nos collègues souffrir seuls dans leur coin. Nous ne renoncerons pas.

Si une action en intersyndicale sur un sujet aussi important que celui ci n'est semble t'il pas possible, la CGT et Solidaires Finances Publiques prendront leurs responsabilités...